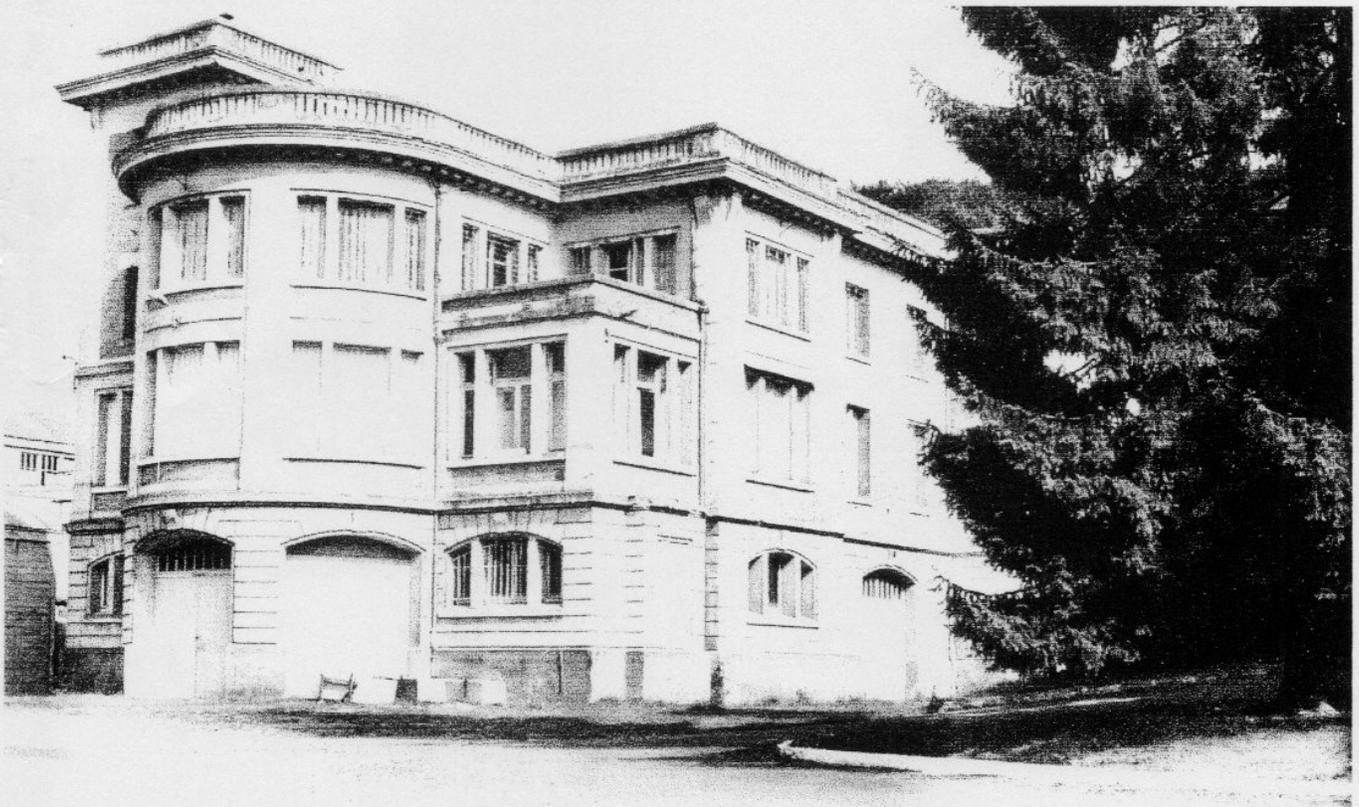


LE FOLEMBRAYSIEN 2003



BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FOLEMBRAY
EDITION N° 3
ANNEE 2003

Chers Folembraysiennes et Folembraysiens,

Cette année 2003 se termine. Nous espérons que vous trouverez en ces fêtes de fin d'année joie et bonheur.

Pour la Commune de Folembay, l'année 2003 fût une année de réalisation comme vous pourrez le voir dans ce « FOLEMBRAYSIEN n°3 ».

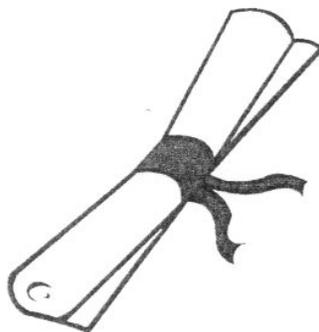
Nos avançons doucement dans notre programme de mise à niveau du village avec le souci de ne pas augmenter la pression fiscale.

Notre équipe municipale a maintenant complètement intégré la vie communale (tant à l'extérieur de la commune qu'à l'intérieur) et œuvre à la réalisation des actions pour lesquelles elle s'est engagée.

Si la facilité n'est pas de mise, la ténacité et l'envie de réussir nous animent pour le service de la collectivité.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse nouvelle année.

Le Conseil Municipal de Folembay



Vie Associative



Nous souhaitons la bienvenue à une nouvelle association créée en janvier 2003 : TEAM LH Racing. Présidée par Monsieur Ludovic HANON, son but est la pratique de la compétition moto.

Il est possible de le contacter par e-mail : Chaloiseau @ aol.com.

Les associations nous en disent plus ...

DANCE MILLENIUM :

Jusque juillet 2003, les cours du club étaient répartis de la façon suivante :

Le vendredi de 17H30 à 19H30 / Cours de danse moderne pour les enfants à partir de 5 ans.

Le mardi de 18H30 à 19H30 et le samedi de 9H30 à 10H30, cours de gym adulte (musculature, step, fitness...) avec professeurs certifiés.

Le club a très bien fonctionné cette année et a de nouveaux projets pour la rentrée 2003/2004.

Contact : Mme DUMOUTIER Valérie :

06.22.42.72.65

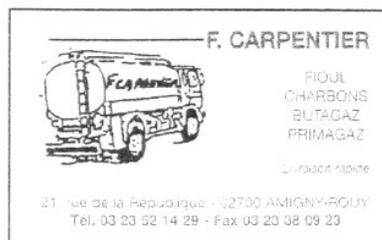


CLUB LOISIRS ET AMITIÉS :

Rappel de ses activités :

- ❖ Travaux d'aiguilles dont les ventes se font en milieu et fin d'année.
- ❖ Les membres du club se réunissent chaque jeudi à 14 heures et fêtent les anniversaires, les fêtes...

Le club offre à ses adhérents 2 repas par an au restaurant.



COMITE DE LOISIRS ET ANIMATION COOPERATIF :

Le comité organise tous les ans une brocante en avril sur la place verte et un concours de pétanque en mai.

Il organise plusieurs voyages dans l'année.

Une pensée à Mme Jacqueline NOVAK, présidente du Comité de Loisirs et Animations qui nous a quittés récemment.



A.A.P.P.M.A.

Petit compte-rendu des activités de l'association pour l'année 2002 :
14 membres dont le Président Pascal VIGES.

Des concours de pêche sont organisés tous les ans : en mai au Parc Roger VIGES, en Août à l'étang du Vivier.

En 2002, un concours de boules en doublettes formées a été organisé.

104 permis de pêche ont été délivrés.

Une personne en Contrat Emploi Solidarité a été embauchée pour l'entretien des terrains autour des étangs. Mais cela nous a été refusé pour 2003.

Le 29 novembre 2002, Monsieur Jacques CORDIER a été élu Président, Monsieur VIGES étant démissionnaire. Le nouveau bureau est composé de 10 personnes.



D.I.M.EX
D.I.M.EX
OUVERT AU PUBLIC
TOUS LES SAMEDIS
De 10 h à 12 h et 14 h à 19 h
Site Du Vivier - Folembray
La vannerie c'est une gamme de produits.

BAR ♦ TABAC ♦ LOTO ♦ JEUX
La THEVENOTTE
Café Laurent VIGES
(Lieu de la Mairie)
2, rue Marcel Maillard
02670 FOLEMBRAY
Tél. 03 23 52 74 19

Gros
Détail
L'ARLEQUIN
Tout pour la Fête
FOLEMBRAY
L'ARLEQUIN
Tout pour la Fête
Ouvert sur RdV
et de 14h à 18h30
16 Allée des Gyzones
02300 CHAUNY
Télex
03 23 38 00 52

U.S.F.



Pour la saison 2002-2003, l'Union Sportive de Folembray se compose de 124 membres joueurs et dirigeants. Le Président de ce club est Monsieur Bernard GUYOT.

Jeunes :

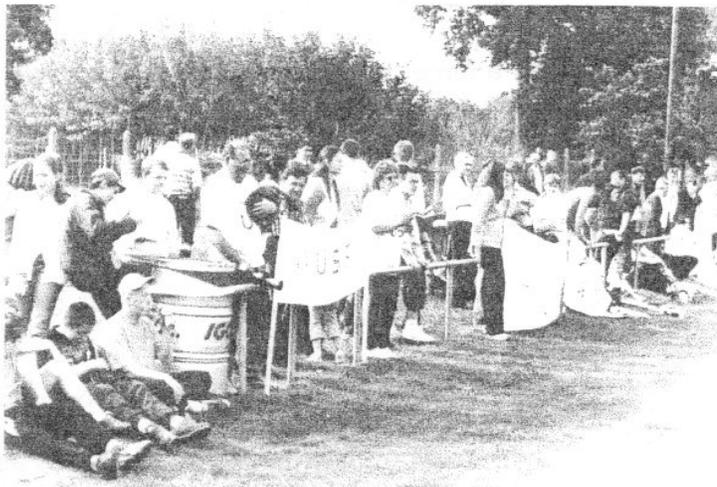
Deux équipes de débutants, une équipe de poussins, une équipe de benjamins et une équipe de moins de 15 ans

Seniors :

L'équipe 1 termine à la première place de son championnat et jouera la saison prochaine en 1^{ère} division. Excellent parcours en coupe de l'Aisne où pour la première fois de son histoire elle va en 1/2 finale et échoue contre Chauny.

L'équipe 2 termine à une très bonne 3^{ème} place de son groupe avec l'espoir d'une accession en division supérieure.

Le critérium du dimanche matin égal à lui-même a fait un honorable championnat et une bonne prestation en coupe.



Cette saison 2002-2003 aura été exceptionnelle concernant les résultats du club, avec en prime l'inauguration des nouveaux vestiaires qui font la fierté des joueurs et dirigeants de l'US Folembray et que les clubs visiteurs nous envient.

Seul point d'inquiétude à l'heure actuelle : le manque de jeunes pour la formation de nos équipes. Dès l'âge de 6 ans, un jeune peut commencer à s'initier au football.

Pour tout renseignement, contacter :

- ❖ Serge DEREUDRE 03.23.52.42.55
- ❖ Bernard GUYOT 03.23.38.80.13

Pour terminer, le club tient à remercier la municipalité pour la mise à disposition de nouvelles installations, ainsi que toutes les personnes, qui, au cours de cette saison, ont aidé le club par leur participation à quelque titre que ce soit.

FIGARTOPWILVE



Cartes postales anciennes,
Brocante antiquité,
Toutes collections,
Livres, revues, etc...

 **LE MEILLEUR ACCUEIL**
VOUS SERA RESERVE
AU SALON AGNES
COUPE HOMME ET ENFANT
ET A VOTRE DOMICILE
☎ : 06 22 06 41 08

PLOMBERIE **CHAUFFAGE**

Olivier ROLAND

Serge Sacral :
9, rue du Boet
09300 BE THANCOURT EN VALX
Siret 457 555 451 00016

Bureau et Correspondance :
10, rue Marcel Maillard
09670 FOLEMBRAY
Tél. 03 95 52 41 82

DANCE FLB

Dance FLB a participé à de nombreuses manifestations au cours de l'année 2002. championnat de Picardie (avec de très bons résultats), participation aux fêtes de Folembray, Champs, Guny, Pont St Mard. Participation au Téléthon.

Les chorégraphies sont assurées par Aurélie (17 ans) et les répétitions ont lieu le mercredi de 14h à 16h à la salle d'entraînement Rue Louis Lavère.

Le club envisage dans les mois à venir d'organiser un festival de majorettes en partenariat avec la Fanfare municipale de marche de Folembray. Pour plus de renseignements : contacter la présidente Mme CHANTEREAUX



JUDO CLUB DE FOLEMBRAY

6ème année d'existence.

Beaucoup de participations à diverses manifestations : Championnat de l'Aisne, au district, au Championnat de Picardie... De très bons résultats. Egalement en novembre 2002, participation à l'entraînement de David DOUILLET à St Quentin.

Le Judo Club voit son nombre de judokas augmenter régulièrement et se voit récompenser par de bons résultats.



LE GRAND CERF

Mlle STRUVE Laëtitia
Bar, Brasserie, Presse, jeux

EURL FOLEMBRAY DECAPAGE

M. DAGUE Fabrice
Le Vivier
03.23.52.62.71

Mr Begard Bernard

Espace Vert
Exploitant Forestier

14 rue du Colonel Fabian
02870 FOLEMBRAY

03.23.52.47.27.
06.13.45.87.29.

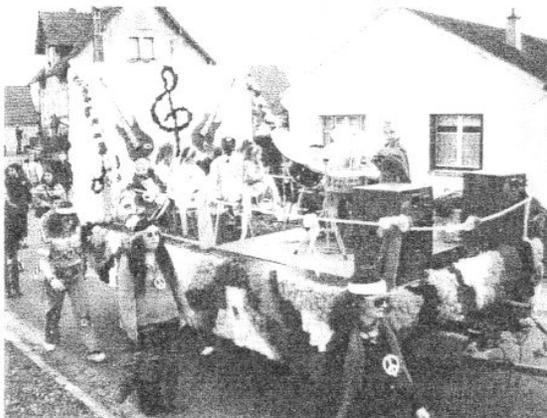
COMITE DES FETES

Le Comité des fêtes a organisé plusieurs manifestations : soirée Miss Folembray (Félicitations à Melle Céline SELLIER élue), défilé de chars au 1^{er} mai, fête patronale, soirée Halloween...



Le Président, Monsieur Cédric LETROU, profite de la parution de ce bulletin municipal pour remercier toutes les associations qui ont été présentes pour le défilé de chars du 1^{er} mai 2003.

Prochain rendez-vous dans deux ans...



SOCIETE DE CHASSE A TIR DE FOLEMBRAY

L'association est constituée conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901 et est reconnue depuis le 11 juillet 1990.

Cette association a pour objet de grouper les propriétaires et les habitants de Folembray ainsi que les étrangers à la commune en vue du développement du gibier par la protection, le repeuplement, la destruction des nuisibles, la répression du braconnage et l'exploitation rationnelle de la chasse à tir sur les territoires où l'association possédera le droit de chasse, soit par les apports des sociétaires, soit par des cessions ou locations des lots de forêt de Saint Gobain et Coucy-Basse, ceux notamment situés sur le territoire de la commune de Folembray et de Verneuil sous Coucy.

L'association compte une quinzaine de sociétaires et est gérée par un bureau composé de Messieurs Eric Sauvage, Daniel Toffin, Jean-Denis Vanhooren, Henri Mansier, Jean-Claude Guilloux.

Elle organise chaque année deux animations : une brocante, un concours de pétanque.

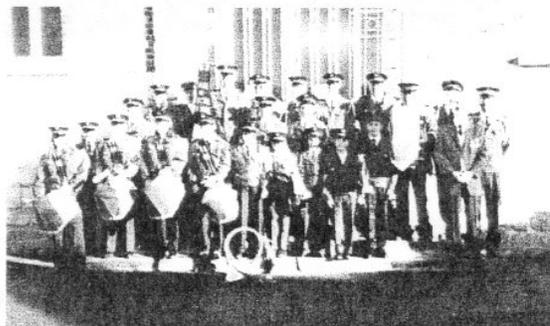
FANFARE

Le Président, chef de fanfare est Monsieur Eric DROUHIN. Il est à la tête de 30 musiciens, dont 7 tambours, 1 tambour napoléon, 1 trio tom, 1 grosse caisse, 2 tambourins, 2 cymbales, 4 trompettes d'harmonie, 4 clairons cors de chasse, 7 clairons, 1 porte bannière.

Monsieur DROUHIN profite de ce bulletin pour passer une petite annonce. Il recherche d'anciennes photos (pour reproduction) de :

- Sté « Sainte Cécile »
- Sté « Fanfare Amicale
- Sté « Fanfare Municipale ».

Pour le contacter : 03.23.38.82.77



NE PAS OUBLIER DE PARLER DU GRAND ELAN DE GENEROSITE POUR LE TELETHON

En 2002, les journées des 6 et 7 décembre, la mobilisation de bon nombre d'associations de Folembray a permis de récolter des fonds qui servent, il faut le rappeler, à participer à la recherche pour donner enfin des réponses à des maladies génétiques rares et complexes. Ont été organisés : marché de Noël, spectacle de danse, démonstration de judo...

Un grand merci encore à : Ecoles de Folembray, Comité des fêtes, Union Sportive de Folembray, Judo Club de Folembray, Dance FLB, Dance Millenium, Club informatique, A.A.P.P.M.A., Fanfare, Comité de Loisirs et animation coopératif, secrétaires de Mairie et à toutes les personnes qui ont permis la réussite de cette manifestation par leur générosité, leur disponibilité, les aides matérielles...

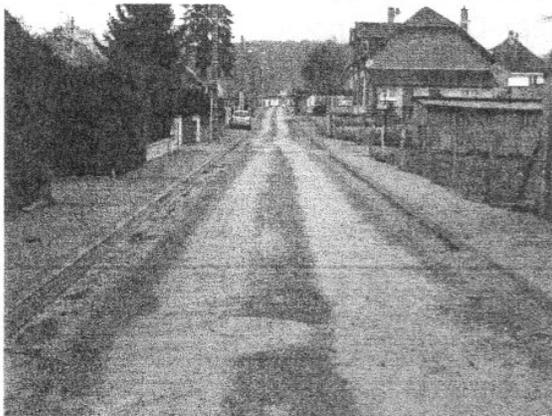
La somme de 1 969.16 euros a ainsi pu être récoltée et versée pour le Téléthon.

Programme de Développement

La Ruelle Bayeux :

Les travaux de la Ruelle Bayeux sont terminés.

Il s'agissait de créer un réseau d'eau pluviale sur lequel chaque riverain est tenu de se raccorder, décaïsser la route puis refaire un enrobé goudron complet, faire des trottoirs + quelques aménagements dus aux difficultés techniques.



Pendant les travaux



Après les travaux

La Rue des Glatigny, la Rue Pierre Semard et Stalingrad :

Ces rues ont bénéficié d'un enrobé superficiel les rendant un peu plus praticables qu'auparavant.

L' Avenue Ambroise Croizat :

La DDE nous a proposé de refaire complètement la rue Ambroise Croizat à condition que la commune réalise immédiatement le « Tout à l'égout » ainsi que l'enfouissement du réseau électrique.

Nous ne sommes pas prêt à réaliser ces travaux . Nous avons demandé de transformer ces travaux définitifs de voirie en travaux de réparation longue durée, à savoir la réfection d'un enduit superficiel sur toute l'avenue Ambroise Croizat et nous envisagerons en même temps de faire sécuriser les accès du village contre les excès de vitesse par un système de ralentisseur par rétrécissement de chaussée.

Programme de Développement

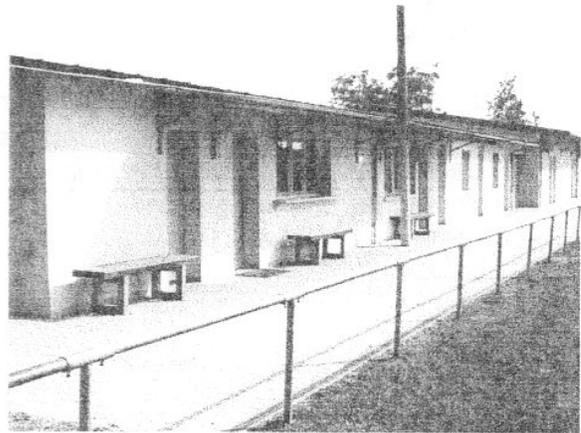
La Rue Brûlé :

Nous n'avons pas réalisé la partie pluviale de la rue Brûlé par manque de temps. Nous avons travaillé sur des tâches non prévues et à caractère d'urgence . Nous mettrons de nouveau au programme 2004 cette réalisation qui fait partie de notre programme de travail. Ce contre temps a des conséquences sur les réalisations dans le village, cependant nous ne remettons nullement en cause ce programme.

Le Stade :

Les travaux d'extension des vestiaires du stade Municipal sont achevés.

Cette nouvelle structure fait le bonheur des joueurs Folembraisiens et invités et contribue à la mise aux normes d'un équipement sportif moderne.



L'inauguration a eu lieu le 30 novembre 2002 en présence de Monsieur Jacques DESSALANGRES : Député de la circonscription, Monsieur Jean-Claude DUMONT : Conseiller Général, Monsieur MARS : de la Jeunesse et Sports, Monsieur Jean-Claude LE GOUGUEC : Président de la Commission régionale des Terrains, Monsieur Patrice LESOURD : Président de la Commission Départementale des Terrains.



Madame Annick KUMORECK et les Personnalités étaient invités à couper le symbolique ruban tricolore.

Programme de Développement

Le Centre de Rencontre Rural et Culturel :

Implanté sur le site du Vivier, ce Centre est le lieu de rencontre pour les associations de Folembray.

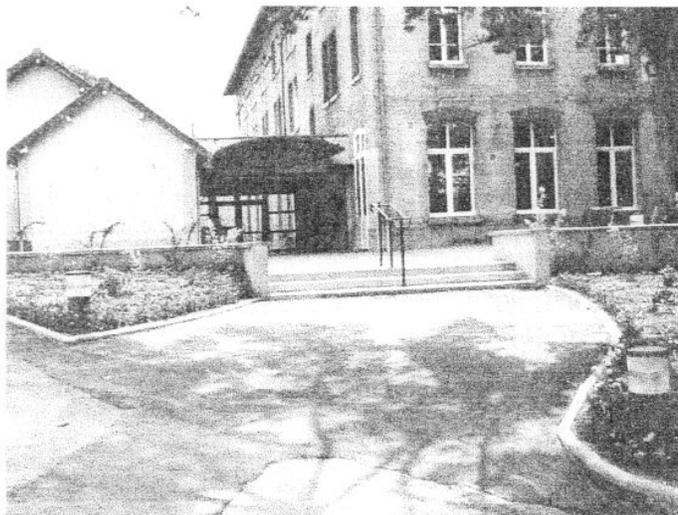
Au premier étage, des locaux leur sont prêtés gracieusement afin d'exercer pleinement leur activité.

Entre autres, sont présents une école de musique, un peintre, deux associations de danse, un club de judo, un club informatique, ...



Le Conseil Municipal a souhaité donner à ce centre un aspect digne et a donc décidé d'entreprendre d'importants travaux sur tout le rez de chaussée, endroit où se trouvaient 2 salles et d'anciens bâtiments non utilisés.

Désormais, 2 salles aux capacités différentes peuvent accueillir des manifestations telles que : conférences artistiques ou littéraires, activités éducatives et ludiques, assemblées et réunions, expositions, séminaires, banquets et bals.



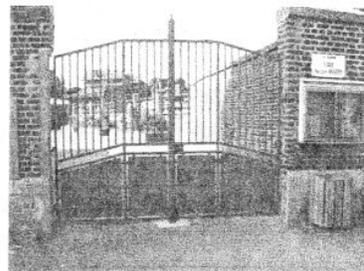
Attention Travaux !

Depuis l'édition n° 2 du Folembraisien, quoi de neuf ?



Le personnel communal a réalisé ou participé :

- au drainage d'un fossé parallèle à l'impasse des Tulipes
- à la mise en œuvre d'un sur presseur
- à la création de 2 points d'eau et à la pose d'un enrobé bitumé à l'entrée du nouveau cimetière
- à la fabrication et pose d'un portail à l'école Gustave Masset, ainsi qu'à la pose d'un grillage rigide côté Place du Marché
- à la création d'un parking face au stade municipal
- à la dépose et pose de toutes les ouvertures dans un appartement communal
- à la création de nouveaux espaces fleuris aux entrées du village
- au nettoyage et déboisement de l'axe SNCF entre la ruelle Bayeux et la gare. En rappel : cette voie est réservée aux promeneurs et interdite à tout engin motorisé
- à la pose de bancs sur l'axe SNCF : 1 sur le terre-plein entre les rues Henri Leguay et Ambroise Croizat, le deuxième avant la passerelle du château qui n'a pas résisté à la bêtise de certains de nos concitoyens et nous avons été contraints de le supprimer par mesure de sécurité
- au raccordement des dernières maisons de la rue de la l'Eglise au réseau du « Tout à l'égout »



Il convient d'ajouter à cette liste les travaux courants d'entretien et de dépannage qui font de notre Commune un village propre et fleuri.

Faire mieux, c'est possible, nous en avons la volonté et notre personnel la compétence.

Cela ne deviendra réalité qu'à la condition que chacun :

- respecte son chacun
- respecte le travail effectué par nos services et les règles élémentaires de la vie en société.

Le personnel de la Commune, qu'il soit administratif, de service ou technique est au service de tous ; il est respectable et nous devons tous le respecter.

Salle d'honneur de la Mairie :

Dans la salle d'honneur de la Mairie : « dite salle des mariages », notre Marianne Nationale sur son socle et sous le regard de notre Président de la République, a depuis un nouveau sourire.

En effet, depuis le mois de mai 2003, un artisan peintre avec l'aide et la réflexion de toute l'Equipe Municipale, pour le choix des couleurs et autres... a su réaliser une décoration telle que nous la souhaitions.

Et la lumière fut !

Comment éclairer notre salle d'honneur ?

La réflexion a été grande et ensemble, nous avons choisi « la lumière ». Ce qui donne maintenant, à cette salle une allure belle et sereine, pour des décennies, « nous allons dire des lustres ».

Notre Mairie ne donne t-elle pas, le reflet de Notre Village ?



La Sécurité

Un problème majeur dans notre société

Une priorité pour l'équipe municipale



L'Equipe Municipale poursuit et poursuivra son effort afin que dans notre village chacun se sente en sécurité.

Nous avons :

- finalisé la protection du passage piétons à l'école Nelly Fortez par la pose de barrières St André
- mis en sens unique la rue Mortier
- effectué une signalisation au sol avant les passages piétons

Ces mesures à l'approche des écoles et des passages piétons devraient améliorer la sécurité ; encore faut-il qu'elles soient respectées.

Automobilistes, motocyclistes, que la peur du gendarme n'effraie pas, pensez au moins aux piétons qui circulent eux aussi dans nos rues ; respectez le feu tricolore et la vitesse maximale autorisée.

Nous avons également posé une rambarde de protection place du Général de Gaulle côté rue Mortier.

L'éclairage public a été renforcé sur la place du marché et dans le site du Vivier. D'autres points lumineux sont programmés rue du Colonel Fabien, Impasse des Peupliers.

Dans notre dernière édition, nous vous appelions à plus de civisme. Nous n'avons pas été totalement entendu.

Le vandalisme, les dégradations continuent ; les auteurs qui semblent être connus perpétuent leurs méfaits ; les témoins par peur de représailles hésitent à prévenir la Gendarmerie.

Nous n'avons pas de Police Municipale et encore moins de milice, aussi est-il indispensable d'aviser les autorités à chaque acte malveillant constaté.

Vos élus ne peuvent être partout mais ils seront solidaires de vos démarches.

Nous avons récemment été prévenus : qu'une nuit, la rue Marcel Maillard avait été fermée avec des panneaux de signalisation, des pierres et parpaings pris sur un chantier ; que Ruelle Bayeux de l'huile de vidange avait été déversée à hauteur de l'accès SNCF et le container jeté dans le jardin d'un riverain.

Deux actes qui auraient pu avoir de très graves conséquences.

Ne rien dire, ne rien faire, c'est cautionner de tels agissements.

Folembray a tout pour être un village calme et heureux. L'Equipe Municipale seule ne peut rien faire face au vandalisme : nous aider, c'est vous aider.

Le choix est simple : respecter et faire respecter les biens mobiliers et immobiliers.

Notre ambition n'a pas changé.

Vivre pleinement et en toute sécurité c'est possible. Cela dépend aussi de vous.

En ce qui nous concerne, c'est un coup d'humeur.

Coup d'humeur !

DEMISSION ou REACTION ??



C'est facile et triste de détruire les beautés simples de la vie.

La nature est une richesse essentielle de nos villages.
Défendons-la et apprenons à la respecter à tout âge, afin que dans notre village nous ne voyons plus d'arbres arrachés, de fleurs volées, de plantes déracinées et saccagées, de canettes et déchets épars.

La répétition des actes de vandalisme et d'irrespect du bien collectif est révoltante (casse des vitraux de l'Eglise, dégradation des bacs à fleurs, dégradation des grillages au complexe sportif, non-respect des aînés)
Quelle lâcheté !

Pour réussir, nous devons nous mobiliser et chacun à son niveau doit apporter sa contribution.

Comment ? En participant à la vie de la commune, en maintenant un environnement agréable et propre, en éduquant nos enfants et petits-enfants dans ce sens, en ramassant ce qui traîne même si nous n'en sommes pas à l'origine : il s'agit de notre village.

Par ces petites actions répétées de chacun, ensemble, nous préserverons les charmes de notre cadre de vie et le respect du bien de chacun et de tous.

Environnement



Aménagement du nouveau cimetière :

Le nouveau cimetière a été aménagé d'une haie composée de différentes essences d'arbres dans le but d'en délimiter les contours.

Malheureusement, des personnes mal intentionnées ont dérobé ces arbres en début de plantation.

Bien sûr, ceux-ci ont été remplacés mais cela a engendré un coût supplémentaire pour notre commune.



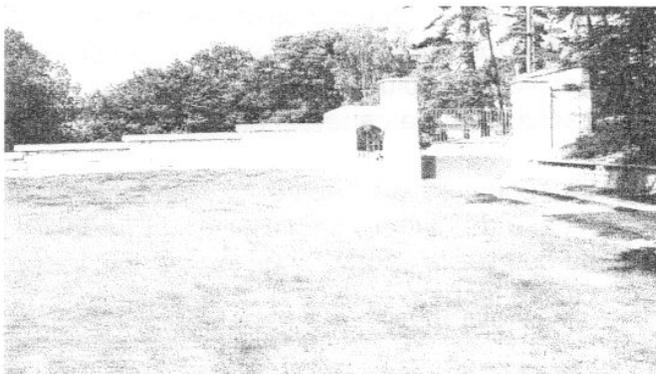
Aussi, nous vous remercions de respecter cet endroit et vous prions de déposer vos déchets dans les poubelles prévues à cet effet.

Aménagement site du Vivier :

Le personnel communal a réalisé la réfection de l'entrée du Vivier, côté Centre de Rencontres Rural et Culturel.

Il s'agissait de rafraîchir la façade : le mur ainsi que l'entrée, grand portail + portillon.

Mais aussi, niveler le terrain et l'engazonner, réaliser un parterre de fleurs ainsi qu'une haie.



COIFFURE MARIE-FRANCE

2, rue du cimetière
02670 FOLEMBRAY
tel : 03 23 52 40 90

GARAGE FREREBEAU Denis
Agence RENAULT

MECANIQUE - TÔLERIE

33, rue Bernard Lefèvre
02670 FOLEMBRAY
Tél : 03 23 52 74 28
Fax : 03 23 52 07 44

ATOO
Alimentation Générale
M. Mme KANA
8 Av Ambroize Croizat
FOLEMBRAY
03.23.52.74.34

Concours des Maisons Fleuries

Félicitations aux personnes citées ci-après ainsi qu'à celles qui ont fait l'effort de fleurir leur maison sans participer au concours.

Classement des 17 participants :

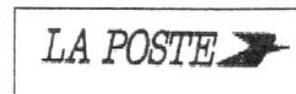
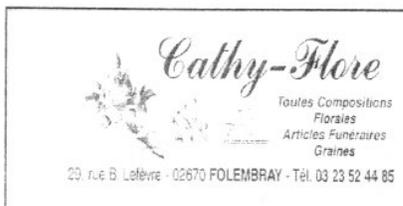
- 1 M. Mme BONFILS
- 2 M. Mme MORGADO
- 3 M. Mme LE FAUCHEUR
- 4 Mme GILABERT
- 5 M. Mme DECAMPS
- 6 Mme JAFFRY
- 7 M. Mme FOLLI
- 8 Mme VANET
- 9 M. Mme DURECU
- 10 Mme HARDY
- 11 M. Mme SCHMIDT
- 12 M. Mme EDEL
- 13 Mme BONNETIER
- 14 Mme TASSIN
- 15 Mme LEBEGUE
- 16 Mme ALLEWEIRELOT
- 17 M. Mme GILARDET



Remerciements aussi :

- à la pharmacie M. Mme A-M DAVESNES
 - à la boulangerie M. Mme O.FLAMENT
 - au garage M. Mme D.FREREBEAU
 - au café M. Mme L.VIGES
- qui ont fleuri également leur commerce.

Une rose leur a été offerte.



Histoire du Vivier



Folembray tient ses origines autour d'une chaussée romaine dont on trouve encore les traces entre Pont-Saint-Mard et Vouel. Ses premiers habitants furent, semble-t-il, utilisés à la construction de cette route. Six siècles plus tard, cet axe fut restauré par la reine BRUNEAULT d'où son nom.

La « chaussée BRUNEAULT » entrait dans Folembray par l'avenue Ambroise Croizat ; elle traversait le parc de l'actuel château et le Vivier pour rejoindre le Rond d'Orléans.

Beaucoup plus tard, Enguerrand III, Sire de Coucy fit construire un château sur le haut du village à l'emplacement de l'actuelle Mairie et de l'Eglise.

Détruit puis incendié, il ne subsista qu'un rendez-vous de chasse. Une tour en ruine témoigne aujourd'hui de son emplacement.

Henri IV, qui venait s'y reposer lors du siège de La Fère, laissant un jour sa maîtresse Gabrielle Destrée en pleurs eut cette boutade : « Oh, la folle en braie ».

Cette plaisanterie n'était qu'un jeu de mots ! Le nom de Folembray remonte à l'occupation romaine : folium, braym (la feuille et le marécage).

Il fallut attendre le début du XVIII siècle pour que l'on prenne conscience des richesses locales : le bois, l'eau et le sable. Une verrerie qui fabriquait du verre à vitre s'installe dans les ruines de l'ancien château. Mal située au centre du village, elle fut très vite remplacée par une autre manufacture qui s'installe au lieu dit le Vivier sur la propriété du Sieur Thevenot.

Celui-ci obtient l'autorisation de fabriquer toutes sortes d'objets en verre et en particulier une forme originale de bouteille : la Thevenotte.

Cette première décennie du siècle marqua le développement de Folembray.

En 1715 la verrerie du Vivier fut décrétée « Verrerie Royale » (il n'y eut que 3 verreries royales en France).

L'usine et ses annexes ont employé jusqu'à 600 ouvriers.

Un château fut édifié sur le site, face à l'actuel étang.

Une voie ferrée qui desservait la verrerie fut construite.

Avant la guerre de 1870, la commune comptait autant d'habitants qu'aujourd'hui.

La guerre de 1914-1918 ne laissa que des ruines, et dès leur retour d'évacuation les habitants de Folembray reconstruisirent leur village. D'abord des bâtiments provisoires en pierre (on en trouve encore quelques-uns) puis une chapelle en bois sur l'actuelle place verte, et enfin débuta la reconstruction de la verrerie.

Ces travaux furent entrepris entre 1920 et 1930. On utilisa alors une technique nouvelle de construction en béton armé ; ce qui posa de nombreux problèmes, vus les étés chauds des vingt ans ! (dessiccation du béton)

L'ancien château du Vivier, dont il reste encore des traces, fut reconstruit en face de l'usine de l'autre côté de la route nationale 37 (aujourd'hui RD 937).

A Suivre.

MEUNIER Laurent
Maçonnerie - Couverture
Ramonage - Terrassement
4 rue Chaligny
02670 FOLEMBRAY
Tél./Fax : 03.23.52.41.04

Chauffage Sanitaire Guy GUERIN
12, rue des déportés
02410 SAINT GOBAIN
Ramonage
Dépannages
Entretien
Installations

03 23 52 60 05

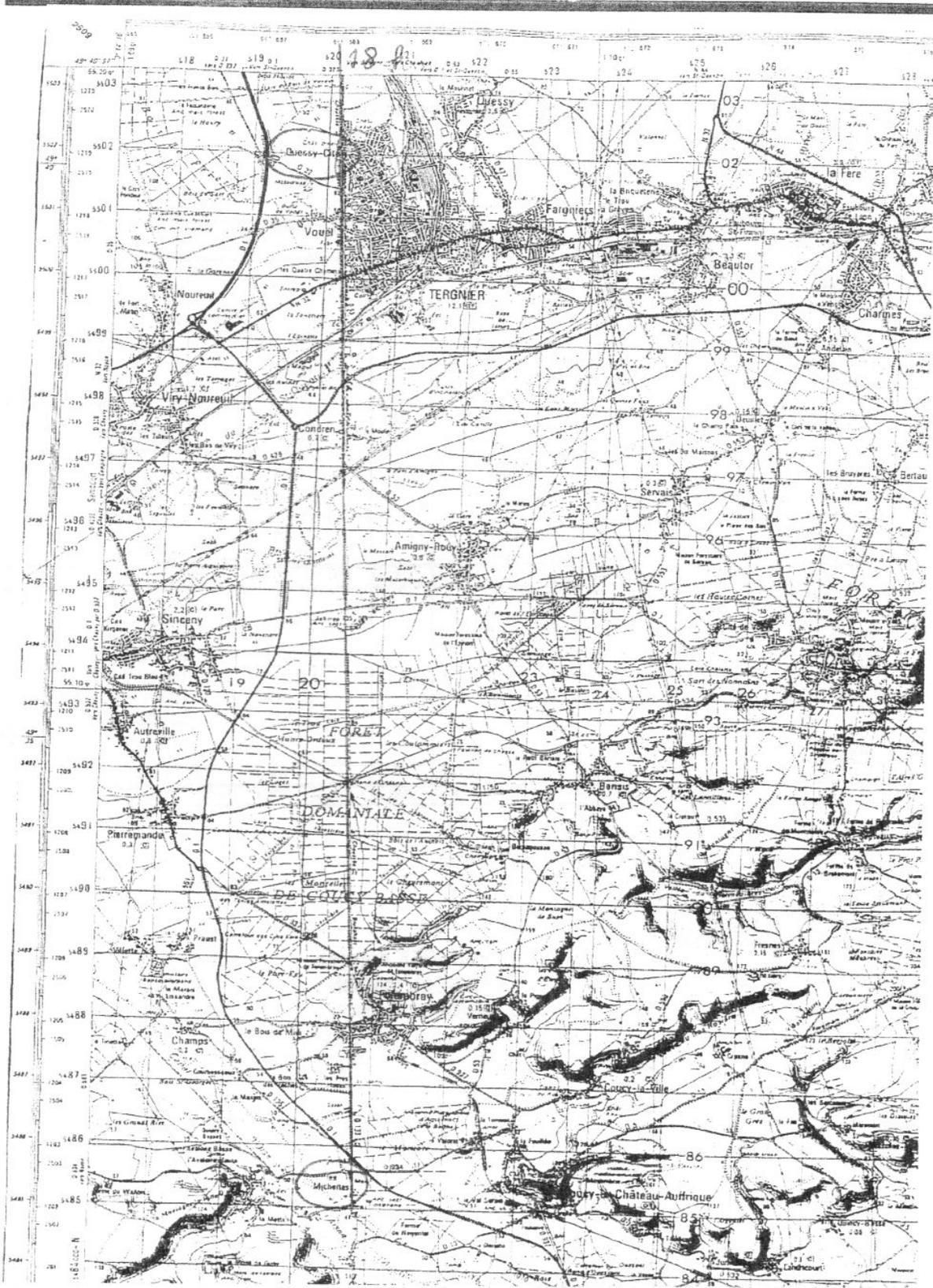
Peinture - Décoration
Revêtements de sols
Travaux d'Étanchéité
Fenêtres - Portes

Christian FOLLI

12, rue Henri Leguay
02670 FOLEMBRAY

Tel. 03 23 52 74 21
03 23 52 32 81

La « Chaussée BRUNEHAUT »



Les Finances

Tableau synthétique présentant les investissements réalisés dans l'année et les subventions reçues.

Opérat	Désignation	CCRC	Vest 5%	P Enfance	Mat Voirie	Amgt paysagés	Amgt voirie	Eclairage Pub	Colfret Forain	Lustre Mairie	Comptes	Nature	Mont Financ
2188	Equipement salles	23000,00								5000,00			
21578	Equipements divers				6700,00						1641	Prelev Fonct	
21578	Tracteur échange				6000,00						001	Deficit N-1	115075,00
2313	Marché principal	391477,00											
2313	5% réserve		6405,00								21	Invest	40700,00
2313	Marché principal			330280,00									
2313	Trottoir Ruelle Bay						18887,00				23	Invest	781347,00
2313	Parking Stade						4295,00						
Totaux Opér													937122,00
2312	Opérations diverses					15200,00							
2315	Renforçt réseau							1930,00					
2315	Extension réseau							6100,00					
2315	Coffret Forain								6773,00				
		414477,00	6405,00	330280,00	12700,00	15200,00	23182,00	8030,00	6773,00	5000,00			
Subventions													
1322	FRDL	138755,00									FCTVA		10320,00
1323	CG	60000,00	4303,00								Excedent		71040,00
1328	CAF			158500,00							Rec lig Très		115075,00
1328											Emp TVA		127269,32
1341	DGE	5641,00							1698,00		Emp Princip		210805,68
1341											Subventions		368897,00
1641											Total		903407,00
1641											Prelev Fonct		33715,00
Total subventions		204396,00	4303,00	158500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1698,00	0,00	368897,00		
Besoin AF		210081,00	2102,00	171780,00	12700,00	15200,00	23182,00	8030,00	5075,00	5000,00	453150,00		



MAZUREK François
ARTISAN MACON
 02380 PONT ST MARD
 Tél : 03.23.38.82.11
 307 525 782 - RM 02

S.A.R.L. M.A.P.
 Pascal DELVAL
 2 Bis Rue Jean Jaurès
 02670 FOLEMBRAY
 Tél/Fax : 03.23.52.26.72

FÊTE DES MÈRES

Le 7 juin 2003 a eu lieu en mairie une sympathique cérémonie au cours de laquelle Madame Houria TOURNEMOLLE a reçu des mains de Denis CORDIER Maire la médaille de bronze de la famille française pour avoir eu 4 enfants. Elle s'est vu remettre en plus de la médaille, un diplôme ainsi qu'une composition florale. Des médaillées des années précédentes avaient répondu à l'invitation et toutes ont reçu une rose. Le conseil municipal réitère ses félicitations à toutes les mamans.

Pour pouvoir recevoir la médaille de la famille française, il faut avoir élevé au moins 4 enfants et l'ainé doit avoir plus de 16 ans. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser en mairie.



Kermesse des écoles



Comme le veut la tradition, l'année scolaire 2002/2003 s'est terminée avec la kermesse. Préparée par les élèves et les enseignants des deux écoles, celle-ci a eu lieu dans la grande salle (hall d'expositions) du Vivier.

Les parents sont venus nombreux applaudir leurs enfants.

Les élèves quittant l'école primaire pour rejoindre le collège ont tous reçu un dictionnaire offert par la commune.

HORAIRES DE CAR sauf dimanches et jours fériés

Folembray – Chauny

6h31	8h17	12h48	18h52
------	------	-------	-------

Folembray – Soissons

6h31	9h10	13h24	19h32
------	------	-------	-------

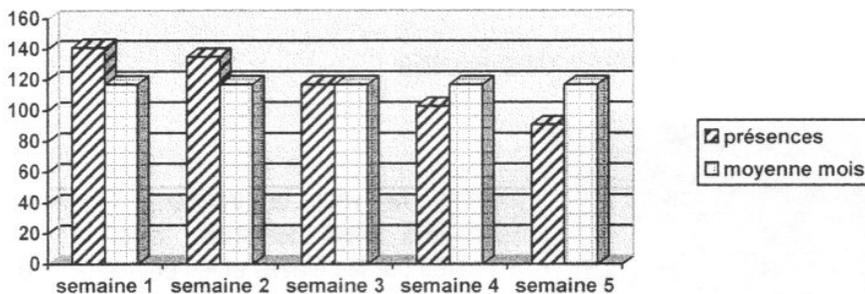
CLSH 2003

Organisés par la Communauté de Communes du Val de l'Ailette, les CLSH (centres de loisirs sans hébergement) ont été regroupés cette année à Folembray. Cette session unique a remporté un vif succès.

Sur les **200 enfants inscrits**, **191 sont venus au moins une semaine**.

2 circuits de car ont été mis en place assurant chaque jour un ramassage dans 14 communes de la CCVA.

En fonctionnant du lundi 7 juillet au vendredi 8 août (24 jours) nous avons totalisé **2799 jours de présence** soit **une moyenne journalière de 117** (141 la 1^{ère} semaine, 135 la 2^{ème}, 117 la 3^{ème}, 103 la 4^{ème}, 91 la 5^{ème}).



L'équipe d'animation était composée de :

- 1 directrice
- 1 adjointe de direction
- 10 animateurs diplômés BAFA
- 3 animateurs stagiaires BAFA
- 3 animateurs sans formation
- 3 animateurs bénévoles non rémunérés

Nous avons retenu pour cette année **le thème des îles** ; nous avons eu le soleil mais il nous a manqué le sable et l'océan.

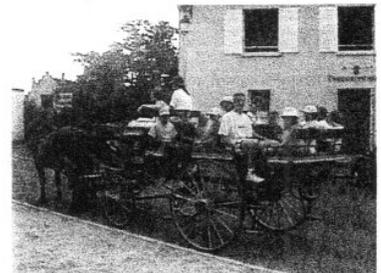
Comme tout le monde, nous avons souffert de la canicule ce qui ne nous a quand même pas empêché de faire de nombreuses activités.



Les plus grands ont eu la possibilité de partir 2 fois une semaine au parc de l'Ailette à Chamouille où ils ont pu pratiquer le tir à l'arc ainsi que plusieurs activités nautiques (optimist, planche à voile, caravelle, canoë, ...) sans oublier bien sûr la baignade et les joies du camping.

Les moyens-grands ont effectué un séjour à Coucy-le-Château avec une promenade en calèche lequel avait été précédé d'une nuit au Vivier.

Les moyens-petits ont profité de leur camping à Barisis pour assister au spectacle de fin de centre du CLSH de Barisis.





2 sorties cinéma, 1 rencontre Folembray/Sinceny pour des Olympiades, une journée à Ermenonville, des pique-niques, une journée prévention avec la Gendarmerie Nationale, la préparation du spectacle de fin de centre sont venus compléter des journées bien remplies par la pratique d'activités manuelles ou par des jeux de toutes sortes.



D'ores et déjà, nous pensons au centre de l'année prochaine. Alors si vous avez des propositions ou des suggestions à nous faire, vous pouvez nous les proposer afin que nous puissions les étudier.



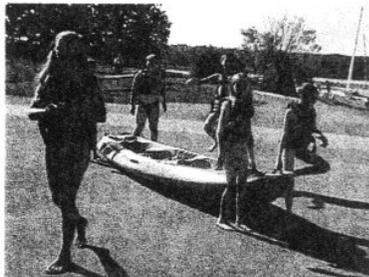
Les habitants de Folembray bénéficiant des bons vacances CAF ou MSA ont reçu, en fonction de leur quotient familial, une aide du CCAS réduisant ainsi le coût du séjour de leurs enfants.

Inscriptions

Les inscriptions au CLSH sont de plus en plus nombreuses. Aussi, en 2004, pour ne pas courir le risque de voir votre demande non satisfaite, inscrivez vos enfants dès que vous avez l'information mais, si l'un d'entre eux ne devait pas fréquenter le centre alors qu'il était inscrit, pensez à le signaler rapidement afin de satisfaire un autre enfant.

Nous avons besoin de connaître les effectifs du centre bien avant l'ouverture (nous devons adresser la demande d'autorisation du CLSH au plus tard 2 mois avant l'ouverture pour les plus de 6 ans et 3 mois pour les moins de 6 ans).

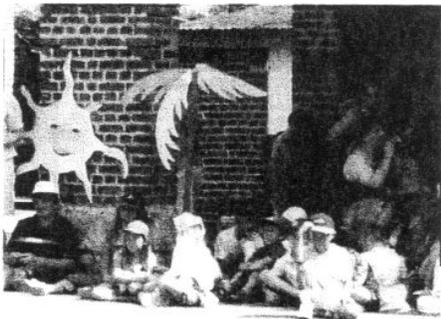
Nous pouvons aussi demander des dérogations pour les enfants de moins de 4 ans mais celles-ci devant être instruites par les services de la PMI ; un certain laps de temps est nécessaire.



Le CLSH est agréé par la DDJS (Direction Départementale Jeunesse et Sports) et a reçu cette année 3 sourires (sur 4) au titre de la charte de qualité.

Nous sommes soumis à une réglementation de plus en plus rigoureuse ; le non-respect de celle-ci peut entraîner la fermeture du centre.

L'objectif principal de l'organisateur et de l'équipe est le bon fonctionnement du centre afin que tout le monde en retire le maximum de satisfaction. Nous souhaitons donc que chacun comprenne nos demandes qui n'ont qu'un but : améliorer le service.



A l'année
prochaine



Services

La conciliation :

Monsieur Marcel MULLER exerce sa mission de conciliateur à Chauny.
Sa devise : « Un bon accord plutôt qu'un mauvais procès »

Il se charge de régler à l'amiable et avec beaucoup de bons sens, des conflits de voisinage qui n'ont pas lieu d'encombrer le tribunal.

Il peut intervenir dans de nombreuses affaires qu'il s'agisse de problèmes de mitoyenneté entre propriétaires et locataires, de différends entre consommateurs et professionnels, des litiges de copropriété, des querelles de voisinage, de désaccord entre fournisseurs et clients.

Le conciliateur peut même intervenir dans le cas d'un recouvrement de sommes d'argent ou de contestations de factures.

Lorsqu'un compromis est trouvé, le conciliateur le constate par écrit et le dépose auprès du tribunal d'instance.



Marcel MULLER , Conciliateur de Justice
20, rue Racine, 02700 TERGNIER
Tél : 03.23.57.10.10

Reçoit sur rendez-vous à la mairie de Chauny,
Le vendredi de 10h à 12h, à la mairie de Coucy-le-Château,
Le lundi après-midi de 13h30 à 14h30.
Le recours au conciliateur de justice est entièrement gratuit.

**CHAUFFAGE
SANITAIRE
COUVERTURE
DE L' AISNE**

Tél. : Biérancourt 03 23 39 67 81
Folembray 03 23 52 47 04

EXPLOITATION FORESTIERE DE CHAMPS

29, Rue Jean Jaurès
02670 FOLEMBRAY
Tél. : 03.23.38.83.39
Fax : 03.23.52.46.70

ACHATS / VENTES DE BOIS
BOIS DE CHAUFFAGE

SERVICE AUX PERSONNES ÂGÉES

organisé par le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) de LA FÈRE

Ce service, gratuit, s'adresse à toutes les personnes âgées valides ou plus dépendantes ainsi qu'à leurs familles et fonctionne sur les 4 cantons de Chauny, Coucy-le-Château, La Fère, Tergnier.

Il peut apporter à chacun une réponse individualisée, adaptée en :

- accueillant et écoutant les personnes âgées et leurs familles
- apportant des informations liées aux besoins (maintien à domicile, recherche d'une maison de retraite, ...)
- orientant vers les services (aides et soins à domicile, ...)

Pour ce faire, l'équipe du CLIC peut :

- vous rendre visite à domicile, évaluer la situation avec vous et identifier vos besoins
- vous faire des propositions d'aides concrètes (matériel adapté, informations sur vos droits de personnes âgées, ...)
- vous conseiller sur l'aménagement de votre environnement en fonction de vos difficultés ou sur l'achat de matériel
- vous apporter un soutien et un suivi personnalisé (possibilité de contacts réguliers, ...)
- vous aider dans votre recherche de financements
- apporter un soutien et des conseils aux familles

Ce service bénéficie du concours de deux ergothérapeutes qui peuvent vous aider à maintenir ou retrouver une certaine autonomie.

Les bureaux de ce service sont domiciliés à LA FÈRE mais il existe des correspondants locaux dans plusieurs mairies des 4 cantons.

CLIC
1 avenue Dupuis
02800 LA FÈRE
☎ : 03 23 56 21 82
☎ vert : 0800 507 959
E.mail : clic@ch-lafere.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
8h00-12h00
13h00-18h00
PERMANENCE D'ACCUEIL
Du lundi au jeudi
8h00-12h00
13h30-17h15
le vendredi :
8h00-12h00

Correspondante locale : Franciane PETIT
mairie de FOLEMBRAY
☎ : 03 23 52 74 16
☎ : 06 19 88 55 90

NAISSANCES depuis le 11 juin 2002

FELIX Morgan Joseph Christian	le 08/07/2002
EVRARD Juliane Nathalie	le 19/07/2002
VINCHON Lucy Chantal Nicole	le 04/08/2002
BOVRISSE Quentin Joseph Sébastien	le 10/08/2002
GOEUSSE Dorine Françoise Gisèle Bernadette	le 22/08/2002
PATER Lindsay Ghislaine Laëtitia	le 23/08/2002
HOUSSARD Noa Jacques Lilian	le 02/09/2002
LOBJOIS Grégory Raymond	le 30/11/2002
PALANDRI Jérémy Bernard Serge	le 05/12/2002
LETROU Loane	le 07/12/2002
DOMINGO-SARRADELL Louis Christophe Clément	le 18/12/2002
JAMME Ambre Camille	le 27/12/2002
WARCOLLIER Maxime André Guy	le 26/02/2003
GUYARD Suzie Michèle Roberte	le 05/03/2003
HEUDE Tessie Roxane Caroline	le 15/04/2003
DELANCHY Lucas Jean-Louis	le 28/04/2003
FLAMANT Dorian Fabrice	le 01/07/2003
CHAUFOUREAU Lucien Nicolas	le 07/08/2003
VIGNERON Dorine	le 07/08/2003
LAY Juliette Gaëlle	le 22/08/2003
TRAMEAUX Mathis	le 27/09/2003
GREGOIRE Cécile Cathy Reine	le 19/10/2003
MARAGE Line Léonie Raymonde	le 27/10/2003
SANTUS Thibault Yoanh	le 02/11/2003
SARAZIN Billy Joe	le 07/11/2003
LEROUX Alexis Jacques Hubert	le 22/10/2003

MARIAGES depuis le 11 juin 2002

ADELINÉ René Louis Georges/GARTIN Jacqueline Rosine	le 29/06/2002
GRESSET Stéphane Raoul Sébastien/THIEBAUT Cécile Odile Antoinette	le 03/08/2002
NICOL Philippe Tony/BIENAIME Corinne	le 10/08/2002
VIGNERON Jérémie Maurice Jean-Claude /GUZMAN Josette Camille	le 17/08/2002
MULLER Gérard Jean/DUFLOT Stéphanie Gisèle Julia	le 31/08/2002
MELINE Jacques Marceau/CORMIER Madeleine	le 12/10/2002
MEUNIER Laurent Louis Théodore/PAMART Sylvie	le 25/01/2003
JULIEN Jérôme Frédéric /CORDIER Céline	le 21/06/2003
GENNESSEAUX Michel François Albert/DUSAUTOY Nathalie Mireille	le 28/06/2003

DECES et TRANSCRIPTIONS de DECES depuis le 11 juin 2002

MERLOS Dolorés <i>veuve</i> ROUSSELLE	le 14/06/2002
SAVOYE Eugène	le 01/07/2002
CREPIN Alixe <i>veuve</i> RICHIER	le 14/07/2002
GUGLIELMETTI Lucie Marguerite <i>veuve</i> BIANCHET	le 15/07/2002
MAZIERE Chantal Suzanne <i>épouse</i> MAZUREK	le 19/07/2002
COURCY Colette Juliette	le 21/07/2002
NAVARRO Y FERNANDEZ Julian	le 29/07/2002
ROQUIER Joseph Raoul	le 14/08/2002
TERRIEN Aimé	le 05/09/2002
VELGE Frédéric Marie Joseph Raymond Emile	le 20/10/2002
GIANNINI Giovanni	le 23/12/2002
DESMAREST Claude Yvon	le 02/01/2003
TOURIGNY Jacky Lucien Eugène	le 08/02/2003
SORIN Eliane Lucienne Henriette	le 17/03/2003
GODARD Ida Louise Lucienne Lucienne <i>veuve</i> VANET	le 25/03/2003
BALSAN Eliane Madeleine <i>veuve</i> SANDRAS	le 10/04/2003
VAILLANT Eric Serge	le 10/04/2003
GARDE Jeannine Denise <i>épouse</i> BOVRISSE	le 12/04/2003
COLIN Gisèle Georgette <i>veuve</i> MARY HUET de BARROCHEZ	le 20/04/2003
VILLEFROY Arthur	le 17/05/2003
MICHEL Ginette Antoinette <i>veuve</i> CHEHBOUNI	le 20/05/2003
ROUET Renée Henriette <i>veuve</i> COUPEAU	le 29/06/2003
VINOIS Jacqueline Lucie <i>veuve</i> NOVAK	le 07/08/2003
GUZMAN Thierry François	le 09/08/2003
POTART Louis Georges	le 12/08/2003
MAILLARD Yvonne Marie-Thérèse <i>épouse</i> KERRIOU	le 28/08/2003
LE CLECH Jacqueline Paulette	le 28/08/2003
ESTEBENET Mauricette Julie Nicolette <i>épouse</i> FOURRE	le 12/09/2003
CLIGNET Jacques Jules	le 30/09/2003
GUTTIN Ginette Lucie <i>veuve</i> CLIGNET	le 30/11/2003

Recueillement



Dans l'Eglise Saint Pierre de Folembray :
« Paroisse Saint Mombles en Chaunois »

Le 1^{er} juin 2003 à 11 heures : 12 enfants faisaient « leur Profession de Foi » .



Le 21 juin 2003 à 16 heures : Etait célébré le mariage de Céline et Jérôme, par l'Abbé Hamel, « pour le meilleur ».
Tous nos vœux de bonheur à Céline et Jérôme.

Le 20 juillet 2003 : Messe à 11 heures

Le 15 août 2003 : Messe à Verneuil sous Coucy à 11 heures.

Le 20 et 21 septembre 2003 : Visite du Patrimoine religieux.

Le 21 septembre 2003 : Messe à 11 heures.

Messe de rentrée, pour l'ensemble du catéchisme.

La messe sera dite par l'Abbé Hamel qui fêtera ses 50 ans de prêtrise avec toute sa famille.

Le 19 octobre 2003 : Messe à 11 heures.

Au cours de la messe : « 1^{ère} des communions » pour 8 enfants et remise de l'Evangile.

Le 25 octobre 2003 : Messe de la St Hubert à Folembray à 10h30.

Le 1^{er} novembre 2003 : Messe de la Toussaint à 11 heures.

Le 23 novembre 2003 : Célébration de la Sainte Cécile à 10 heures.

Le 3 décembre 2003 : Célébration de la réconciliation pour les enfants du catéchisme.

Le 10 décembre 2003 : Messe des enfants.

Le 16 décembre 2003 à 17h15 : Autour de la crèche et goûter de Noël.

Le 21 décembre 2003 : Messe à 11 heures. 4^{ème} dimanche de l'Avent.

Le calendrier des messes n'étant pas encore établi ; normalement la messe est dite le 3^{ème} dimanche du mois.

En septembre, nous avons accueilli dans notre paroisse Saint Mombles en Chaunois (du secteur Nord au Sud de Chauny), un jeune prêtre : Ronan, qui a été ordonné à Soissons par notre Evêque Marcel, le 22 juin 2003.

Son aide, comme Pasteur de l'Eglise sera précieuse dans notre village. Merci.

SERVICES

MAIRIE : Ouverte du LUNDI au VENDREDI de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures

Téléphone : 03 23 52 74 16, Télécopie : 03 23 52 32 97.

BIBLIOTHEQUE (Centre Rural de Lecture et de Documentation) : rue Henri-Leguay.

- Ouverte le MARDI de 14h à 17h, le MERCREDI de 10h à 12h et de 14h à 17h et le JEUDI de 14h à 17h.

- Téléphone : 03 23 52 17 18.

LA POSTE : 2 rue Louis-Lavère

- Du LUNDI au VENDREDI, ouverture de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45 et levée du courrier à 15h15.

- Le SAMEDI, ouverture de 9h à 12h et levée du courrier à 12h.

- Téléphone : 03 23 52 75 41.

ECOLES : Directrice : Mme HANSSSENS, tél. : 03 23 52 74 11.

- Maternelle, 22 rue Bernard-Lefèvre, tél. : 03 23 52 74 11.

- Primaire, 2 rue Mortier, tél. : 03 23 52 17 57.

TRESORERIE : 2 place de l'Hôtel de Ville 02380 COUCY-LE-CHÂTEAU.

- Ouverte du LUNDI au JEUDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le VENDREDI de 9h à 12h.

- FERMETURE AU PUBLIC LE VENDREDI APRES-MIDI.

- Téléphone : 03 23 52 70 80.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE L'AILETTE (CCVA) :

- 3 place du Marché 02380 COUCY-LE-CHÂTEAU.

- Téléphone : 03 23 52 37 40, Télécopie : 03 23 52 37 50.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES VERTS MONTS :

- 2 rue du Château 02380 COUCY-LE-CHÂTEAU.

- Téléphone : 03 23 38 87 97, Télécopie : 03 23 52 77 50.

TAXI-AMBULANCES DUFOUR : 2 rue Henri-Leguay, tél. : 03 23 52 48 77 ou 06 07 96 11 97

CREDIT AGRICOLE : 7 rue Bernard-Lefèvre, tél. : 03 23 52 76 89.

- Ouvert le MARDI et le SAMEDI de 9 heures à 12 heures.

ORTHOPHONISTE : LAMENDIN Patrick, 5 cité des maisons du Parc,

- Téléphone : 03 23 52 48 64.

PHARMACIE DAVESNE : 9 rue Bernard-Lefèvre, tél. : 03 23 52 74 17.

DOCTEUR HAGE, 7 rue Mortier, tél. : 03 23 52 74 32.

CABINET de SOINS INFIRMIERS : 65 avenue de Framlingham 02380 COUCY-le-CHÂTEAU tel : 03 23 52 79 86

PERMANENCES EN MAIRIE

AMSAM : tous les mardis SAUF le 1^{er} mardi du mois de 10h30 à 11h30

ASSISTANTE SOCIALE : tous les jeudis de 14 à 16 heures

PEDICURE : tous les 2 mois (se renseigner en mairie), prochaine permanence le 21 janvier 2004

P.M.I. : consultation des nourrissons le 1^{er} mardi du mois à partir de 14 heures

R.A.M. : tous les jeudis de 9 à 12 heures

SECURITE SOCIALE : tous les mercredis de 9h à 10h45